

# Ligue Île de France des Échecs



Association déclarée conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (n° 40767 p)  
**AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS**  
29, rue des Pyrénées, 75020 PARIS  
Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06 - fax 01 40 24 08 14  
[ligue@ldf-echecs.com](mailto:ligue@ldf-echecs.com) Site: [IDF-echecs.com](http://IDF-echecs.com)



## Assemblée Générale Ordinaire 18 janvier 2015 Compte rendu

Le 18/01/2015 à 10h, au Centre Edouard Rist  
Salle Maurice Jacques 2<sup>e</sup> étage B  
14 rue Boileau 75016 Paris,

se tient l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée par M. Robert Iasoni, président de la Ligue IdF des Echecs.

Il est établi une liste d'émargement signée par les présidents de clubs présents en leur nom propre ou en tant que mandataires.

**33 clubs sur 165 sont présents ou représentés pour un total de 115 voix sur 434.**

Le comité directeur de la Ligue, à l'exception de M<sup>me</sup> Dacalor et M. Benaddou démissionnaires, est présent ainsi que M. Diego Salazar, président de la Fédération Française des Echecs.

1-Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18/01/2014

**Le compte rendu est approuvé par 98 voix pour,  
0 voix contre,  
2 abstentions.**

2-Rapport moral du président de la Ligue Robert IASONI

Le président de la Ligue, Robert Iasoni, lit le rapport moral qui était joint à la convocation.

Il rappelle et insiste sur les liens qui unissent Ligue/Comité/Clubs.

Le président suggère d'organiser des compétitions le samedi.

Des participants objectent que le samedi, il y a des cours.

3-Vote du rapport moral

**Le rapport moral est approuvé par 100 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention.**

# Ligue Île de France des Échecs

Présentation des rapports des secteurs :

## 31-Le secteur Technique

Le président de la Ligue informe l'assemblée de la démission récente de Khaled Benaddou du poste de président de la commission technique, et de membre du comité directeur de la Ligue. Julien Clarebout a été élu au poste de président de ladite commission Technique.

Le directeur technique de la Ligue, Nadir Bounzou, présente le rapport technique à l'aide de diapositives.

Un petit film illustre la manifestation « Echecs en Fête » qui est une des possibilités de faire entrer le jeu d'échecs dans le milieu scolaire.

À l'occasion des 90 ans d'existence de la Ligue, un tournoi de Ml sera organisé du 23 au 27 février au stade Louis Lumière et un tournoi de GM sera organisé du 4 au 12 juillet au stade Charléty.

Le CE Colombes, représenté par M. Roger Ferry son président, émet 3 souhaits :

- qu'il y ait une couverture médiatique du championnat de Paris sur France 3, dans *Le Parisien* et les journaux gratuits,
- que les arbitres étudient une sanction graduée comme le carton jaune ou rouge pour un assouplissement des sanctions lors de sonneries de portables,
- qu'il y ait le rétablissement du prix Vétérans, prix qui a existé auparavant, dans le championnat de Paris.

L'Echiquier de la ville de Montreuil, représenté par M<sup>me</sup> Fabienne Mauffrey sa secrétaire, propose :

- que la commission Technique réfléchisse à une date butoir concernant les inscriptions aux critères afin d'avoir le calendrier plus tôt et pas une semaine avant (problème de réservation de salles et contestation du calendrier impossible),
- que les directeurs de groupes de critères tiennent compte des remarques des clubs concernant le kilométrage et répondent aux propositions qui leur sont faites.

## 32-Le secteur Jeunes

La présidente de la commission Jeunes, Laure Afraoui, remercie les membres de la commission pour le travail accompli.

Les règlements des compétitions Jeunes (festivals, trophées) ont été toilettés.

Le club Noisiel Echecs, représenté par M. Narayanin Oupindrin son président pense que le Trophée Jeunes est négligé.

# Ligue Île de France des Échecs

La présidente de la commission Jeunes avance que c'est la cadence « KO » qui fait que les Jeunes délaissent cette manifestation.

En ce qui concerne les festivals, afin de prendre en compte la forte différence de niveau existant entre les participants, la Ligue a proposé aux organisateurs d'organiser, dans la mesure du possible, un tournoi B pour les moins forts.

La présidente de la commission Jeunes souligne le fait que les 16-20 ans ont peu de compétitions organisées par la Ligue et propose de les faire participer aux festivals.

Il n'y aurait plus de cadeaux par classement mais par catégories d'âges. L'Echiquier de la ville de Montreuil demande à la commission Jeunes de mieux organiser l'attribution des festivals.

La formule « pôle Espoirs » sur une journée en un même lieu sera reconduite cette année.

La présidente de la commission Jeunes suggère de créer un pôle Espoir pour les 16-20 ans en préparation du championnat de France.

On pourrait demander aux 16-20 ans de participer à l'animation du pôle Espoir Jeunes.

Les qualifications 2014 ont vu 600 enfants se disputer les titres de champion. Cette année, les qualifications accueilleront 800 enfants et seront suivies par le festival international R&B Jeunes qui se déroulera le 28/02 et le 01/03.

La présidente de la commission Jeunes aborde le problème récurrent du nombre de qualifiés pour l'IdF au championnat de France. Pour rappel, le nombre de qualifiés n'est pas proportionnel au nombre de licenciés mais correspond à un % pondéré arrondi limité à 11 pour les garçons et 8 pour les filles.

Le président de la FFE, Diego Salazar précise que des améliorations vont être votées par la FFE lors du prochain comité directeur. Mais ces améliorations ne seraient appliquées qu'à partir de l'année prochaine.

Le président de la Ligue rappelle, comme il l'avait précisé en septembre lors du séminaire des présidents de Ligues organisé par la FFE, que la Ligue IdF désire simplement que le nombre de qualifiés soit proportionnel au nombre de licenciés.

Une discussion s'engage entre le représentant de la Fédération et les membres de l'assemblée.

Une personne de l'assemblée rappelle que la moyenne Elo du championnat de France est inférieure à la moyenne Elo des qualifications IdF.

Diego Salazar rappelle que la Fédération souhaite une représentation de toutes les régions françaises. Il s'agit de développer les Echecs

# Ligue Île de France des Échecs

français et donc de favoriser l'éclosion de nouvelles régions fortes. Depuis des années, l'IdF souhaitait un relèvement des plafonds. La FFE est à l'écoute, le plafond a été relevé pour la saison 2015/2016 dans le respect des règlements de la FFE. Les textes ont été adaptés pour répondre à cette évolution. Rappelons que les meilleurs français par catégorie sont aussi qualifiés d'office. Il est important de trouver le juste équilibre entre une répartition géographique homogène, les contraintes logistiques et le respect de la performance sportive.

Le directeur technique de la Ligue interroge le président de la FFE sur l'impact du futur changement du nombre de régions de la France. À ce stade il ne s'agit que de réflexions quant à la nouvelle organisation sportive qui découlera du nouveau découpage territorial. Un nouveau schéma sportif est prématuré. Le CD de février a demandé une première réunion entre les présidents de Ligues des régions fusionnées. La FFE suit avec attention le travail d'autres fédérations sportives. En l'état, il n'y a pas encore de directives ministérielles.

Il est probable que la FFE admette 2 catégories de régions :

Les régions administratives qui seront les futures régions et les régions sportives qui correspondaient aux régions actuelles.

L'Echiquier de la ville de Montreuil :

-souhaiterait que le nombre de qualifiés au championnat de France soit proportionnel au nombre de licenciés. Une action du club est en cours auprès du Comité Départemental Olympique Sportif.

-rappelle les problèmes de sécurité rencontrés au stade Louis Lumière, lors du dernier championnat IdF.

Le président de la Ligue est conscient du problème.

Avant le début de chaque compétition organisée au stade Louis Lumière, il dépose une main courante au commissariat du 20<sup>e</sup> et informe la police du grand nombre de personnes qui seront présentes et des difficultés rencontrées.

Autant que possible, la Ligue se rapproche également des animateurs et du personnel du stade Louis Lumière.

L'Échiquier de la ville de Montreuil demande à la Ligue de changer la règle d'attribution des titres Ligue comme suit :

**« Ne peuvent prétendre au titre de champion de Ligue IdF que les qualifiés au championnat de France ».**

**La proposition est soumise au vote.**

**Pour : 23, abstention : 18, contre : 74.**

**La proposition de L'Echiquier de la ville est rejetée.**

# Ligue Île de France des Échecs

Le club Echecs 16, représenté par M. Aziz Yaoub son président aimerait que le calendrier de la saison soit produit plus tôt. Sa sortie tardive pose des problèmes pour les dirigeants de clubs pour réserver des salles auprès de leurs municipalités.

La Ligue va être attentive au problème.

Le Cercle d'Echecs de Villepinte, par sa représentante M<sup>me</sup> Corinne Bellaïche sa secrétaire, souligne le problème de la triche lors des manifestations.

Cette triche se ferait en dehors de l'aire de jeu.

La Ligue est consciente du problème et exerce régulièrement une discrète surveillance. La Ligue renouvellera ses recommandations aux arbitres.

Le Sporting Cheminot Pratique Omnisport, représenté par M. André Rasneur son président, demande au président de la FFE si les petites catégories seront homologuées FIDE au championnat de France.

Ce dernier répond négativement.

## 33-Le secteur Scolaires

Le directeur technique de la Ligue, Nadir Bounzou, souligne la continuité du travail accompli dans les écoles.

Le président de la FFE insiste et rappelle que le milieu scolaire doit servir de passerelle vers les clubs.

Le règlement du championnat de France des écoles, collèges et lycées a été modifié. L'article 4.1 (voir annexe 1) complique énormément la participation à la phase académique.

Un des participants suggère que plutôt que de fixer des quotas pour les filles, il serait plus judicieux de proposer une compétition Filles, une compétition Garçons et une compétition mixte qui permettraient à tous de participer.

Le président de la FFE souligne que les comités départementaux peuvent modifier pour plus de souplesse les règlements des compétitions départementales avec l'accord de la Ligue et de la FFE. Il est important de prendre en compte les spécificités locales.

Par ailleurs, il rappelle la poursuite de l'action de la FFE vers le milieu scolaire avec en autres le partenariat de la FFE et de l'UNSS. Lors de leur rencontre en novembre dernier, les 2 institutions ont évoqué l'organisation d'un championnat de France d'Échecs dès 2015 dans l'académie de Lille.

# Ligue Île de France des Échecs

## 34-Le secteur Féminines

Le président de la Ligue informe l'assemblée de la démission d'Aurélié Dacalor, responsable du secteur Féminines.

Un appel à candidatures est fait.

Le club Noisiel Echecs, par son représentant M. Narayanan Oupindrin, se propose pour organiser le rapide Féminin du 08 mars à l'occasion de la journée de la Femme.

L'Echiquier de la ville de Montreuil demande à ce que les compétitions N2 Féminines et la Coupe Loubatière soient homologuées afin de les dynamiser.

## 35-La Direction régionale du développement par l'Emploi et la Formation

Le responsable, Marc Gatine, informe l'assemblée que la « journée formation continue » se déroulera pendant le championnat de Paris.

Tous les animateurs et dirigeants peuvent s'inscrire, participer et proposer des thèmes lors de cette journée.

Suite à l'aménagement des temps scolaires, les animateurs sont très demandés dans les écoles.

Il faut encourager nos adhérents à suivre une formation.

Marc précise les caractéristiques du diplôme DAFFE1.

Plus d'informations sur le site de la FFE :

<http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2012/4%205%20DAFFE%201r%20degre.pdf>.

Il y aura cette année 2 stages DAFFE1 :

-un du 27 au 30 avril 2015,

-un autre probablement en juillet 2015.

Plus d'informations sur le site de la Ligue :

<http://www.idf-echecs.com/pages/formation/856-stage-daffe-avril2015.html>.

Le président de la FFE, Diego Salazar, rappelle qu'il existe le BAFA qui offre aussi des possibilités.

Il rappelle également la convention signée entre la FFE et le PSL et invite les présidents de clubs à consulter le site de la PSL :

<http://www.profession-sport-loisirs.fr/>.

Fabienne Mauffrey demande s'il existe quelque part une liste des animateurs de l'IdF.

Cette liste existe :

<http://www.echecs.asso.fr/ListeArbitres.aspx?Action=DAFFELIGUE&Ligue=IDF>.

# Ligue Île de France des Échecs

## 36-La Direction régionale de l'Arbitrage

Le responsable de la direction régionale de l'arbitrage, Gwénolé Grall, présente son rapport à l'aide de diapositives.

Vous retrouverez ces informations sur le site de la Ligue :

<http://idf-echecs.com/pages/images/Departements/78/2014-2014/Arbitrage/AG2015.pdf>.

## 4-Présentation du rapport de la commission des comptes

En l'absence de Nicolas Umbach-Bascone responsable de la commission de contrôle des comptes, le trésorier Luc Poirier lit son compte rendu :

« La commission des finances Ligue IdF des Echecs a examiné le 13 novembre 2014 les comptes de l'exercice écoulé avec l'assistance de M. Boucherie.

Après divers sondages et vérifications, la commission conclut que les comptes de la Ligue sont tenus avec régularité et sincérité, et qu'ils donnent une image fidèle de sa situation financière. ».

## 5-Présentation des comptes de la Ligue IdF des Echecs arrêtés au 31/08/2014

Le trésorier informe l'assemblée de la poursuite de ses efforts afin de rendre plus lisibles les comptes de la Ligue.

Malgré des frais supplémentaires de location de matériels (3300€), dus aux élections, l'exercice 2013-2014 se termine avec un excédent de 2867,17€.

## 6-Vote des comptes, du report à nouveau et du quitus

**Les comptes sont approuvés par 110 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.**

**Le report à nouveau est approuvé par 110 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.**

**Le quitus est approuvé par 110 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.**

## 7-Présentation des budgets prévisionnels 2014-2015 et 2015-2016

Cette année, le trésorier présente deux budgets prévisionnels :

- un pour l'exercice en cours
- et un pour le prochain exercice.

# Ligue Île de France des Échecs

Jusqu'à présent, lorsque le budget prévisionnel était soumis à l'assemblée, ¼ de la durée de l'exercice était déjà passé et la Ligue engageait des dépenses « hors budget ».

Désormais, dès le début de chaque exercice, le budget prévisionnel de l'exercice aura été approuvé par l'assemblée.

## 8-Vote des budgets prévisionnels.

**Le budget prévisionnel 2014-2015 est approuvé par 110 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.**

**Le budget prévisionnel 2015-2016 est approuvé par 110 voix pour,  
0 voix contre,  
5 abstentions.**

## 9- Divers.

Tout au long de la réunion, le président de la FFE, Diego Salazar a rappelé que la FFE est à l'écoute de ses adhérents et s'efforce de répondre à leurs demandes.

Une critique constructive est utile quand elle n'a pas pour objet de saper le travail mis en place. Il a demandé de ne pas accorder d'importance aux rumeurs, fausses déclarations, à toutes les tentatives de déstabilisation. Il est essentiel de se concentrer sur la modernisation de nos structures et de ne pas se perdre en polémiques inutiles.

Il a rappelé que la FFE a signé un accord avec la compagnie d'assurance *La Sauvegarde*, qui peut permettre aux clubs de faire des économies lors de l'organisation de leurs tournois.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le président de la Ligue remercie l'assemblée, clôture l'assemblée générale ordinaire à 14h00 et invite les participants au pot de l'amitié.

Lucien CURSI  
Secrétaire Général de la Ligue

Robert IASONI  
Président de la Ligue

# Ligue Île de France des Échecs

## Annexe 1 :

### **4.1. Qualification des équipes**

Les Ligues peuvent adopter un règlement spécifique :

- pour fixer le nombre d'équipes qualifiées en phase académique dans chaque catégorie.
- pour fixer le mode de répartition des équipes entre les différents Comités départementaux.
- Pour fixer le nombre maximum d'équipes par établissement.

Ce règlement spécifique doit être validé par le Délégué National aux compétitions scolaires.

En l'absence de règlement spécifique, le dispositif suivant s'applique :

1. Peuvent qualifier 1 équipe à la finale académique :

- les établissements qui ont présenté à la phase départementale au moins 6 joueurs dont au moins 2 filles.
- les établissements qui ont présenté à la phase départementale au moins 7 joueurs dont au moins 1 fille.

2. Peuvent qualifier 2 équipes à la phase académique :

- les établissements présentant au moins 15 joueurs dont au moins 3 filles à la phase départementale.

Les équipes peuvent compter des joueurs n'ayant pas participé à la phase départementale.

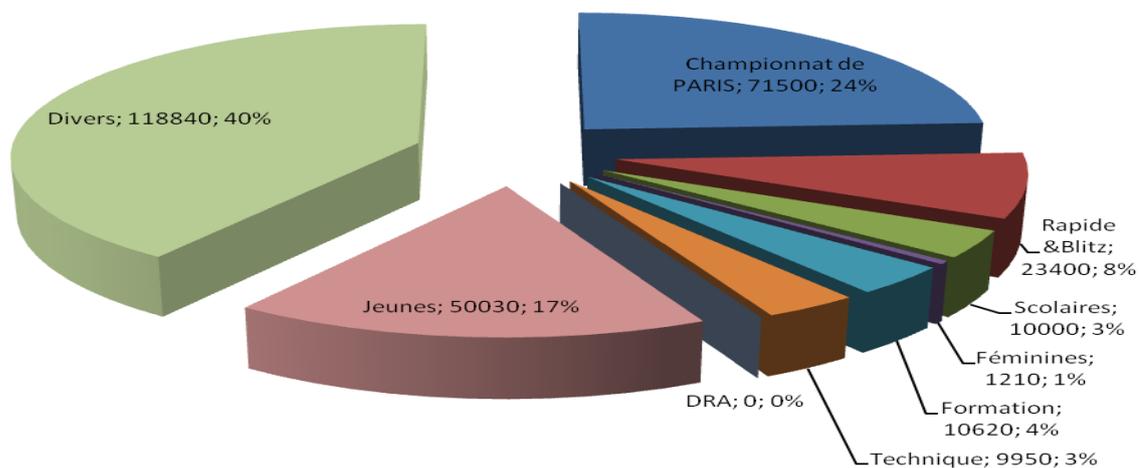
Règlement du championnat Scolaires :

<http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2015/J03-Championnat de France scolaire.pdf>.)

# Ligue Île de France des Échecs

## Annexe 2 :

### BUDGET 2014/2015 - PRODUITS



### BUDGET 2014/2015 - CHARGES

